

LE TOUR DE VIS SÉCURITAIRE NE RÉSOULT PAS LES PROBLÈMES DE VIOLENCE À L'ÉCOLE

Suite à l'agression au couteau d'un lycéen de Bagneux (Hauts-de-Seine) début février, Elisabeth Borne a annoncé la mise en place de fouilles aléatoires sur les élèves par les forces de l'ordre à partir du printemps. Ces fouilles feront suite à une décision conjointe de la préfecture, du parquet et des services de l'Éducation. La ministre évoque aussi le durcissement du code de l'Éducation en cas de détention d'armes blanches avec le renvoi systématique en conseil de discipline pour les élèves fautif-ves et un signalement au parquet.

Pour la CGT Éduc'action, toutes ces annonces relèvent surtout d'une nouvelle opération de communication servant à alimenter une politique éducative de plus en plus répressive.

Elle rappelle que l'intrusion d'armes demeure exceptionnelle à l'échelle de la population scolaire et que les contrôles aléatoires seront, tout au moins inapplicables sur la durée, mais surtout inefficaces. Tout comme la systématisation des conseils de discipline qui sont déjà la règle en de tels cas ou le signalement au parquet qui ne fournira aucune suite.

Ces mesures « dissuasives » ne régleront pas la situation ni les faits de violence qui ne sont le plus souvent que le surgissement de faits de société au sein de l'École. Ils résultent ou s'aggravent du fait du démantèlement des Services publics de proximité, de la dégradation de la situation sociale et économique, de la brutalisation des rapports sociaux... Depuis plusieurs années, les bonnes vieilles solutions simplistes du tout répressif visant à encadrer une jeunesse « ensauvagée » (et répondant au discours sécuritaire ambiant) montrent leurs limites puisque les signalements n'ont pas diminués. Cette politique faite de dissymétrie entre annonces et absences de réponses concrètes renforce surtout le sentiment d'abandon des personnels et des élèves, les plaçant parfois en insécurité.

Pour la CGT Éduc'action, le traitement et la prévention de la violence en milieu scolaire ne peut se faire qu'avec des moyens humains conséquents. La création de 600 postes d'AEd et de 170 postes de CPE dans le cadre du plan « *Pour la tranquillité scolaire* » ne doit pas servir uniquement une politique « d'amélioration du climat scolaire » au sens sécuritaire qui fait des CPE de véritables gardien-nes de l'ordre. La CGT Éduc'action lance d'ailleurs une campagne contre cette mesure en s'appuyant notamment sur une [pétition en ligne](#).

Face à la situation, la CGT Éduc'action estime qu'il est indispensable d'augmenter dès maintenant et très significativement, la présence d'adultes (enseignant-es, CPE, AEd, personnels administratifs, AS, infirmier.es) dans les établissements scolaires afin de permettre le développement de politiques éducatives, de prévention et de formation du citoyen-nes. En diminuant les effectifs par classe, on diminue aussi les tensions en leur sein et on s'attaque efficacement à la sécurisation des lieux de scolarisation.

Mme Borne, la question de la violence à l'École est une question grave qui ne peut se traiter à la légère ou par une surenchère sécuritaire irresponsable qui ferait diversion devant l'exigence de moyens réels. Les meilleures réponses restent l'éducation, l'encadrement et l'humain. C'est ce que porte la CGT Éduc'action.

Montreuil, le 27 février 2025